



Vivre ensemble



Fiche Débat Esprit sportif - Respect



Esprit sportif-respect

Le positionnement de l'Usep

Cette fiche s'inscrit dans une réflexion à faire vivre aux enfants. Elle permet de donner du sens à la notion de « Esprit sportif et de Respect » au service de la rencontre, celle qu'ils vivront avec leurs camarades, mais également une rencontre avec eux-mêmes.

« ... La rencontre est l'occasion de marquer ce qu'est la vie : les différences existent à l'état naturel. Elles n'ont pas à faire l'objet d'une quelconque stigmatisation mais doivent au contraire être prises comme autant de richesses à vivre. Dans tout groupe, qu'il se trouve dans la classe, dans la cour de récréation, sur le pré, dans la salle de sport, des différences existent et apparaissent au grand jour, qui plus est différemment selon les lieux, les moments. Être confronté à ces différences est bien un apprentissage de la vie. Mes propres caractéristiques vont ainsi m'apparaître, par comparaison, par confrontation même. Mais il est une nécessité, celle de faire coller aux différences la notion majeure elle aussi de respect. Je me construis en comprenant qui est l'autre, tel un effet miroir. Pour ce faire, c'est en le côtoyant que ces apprentissages se vivront. Ils ne seront efficaces qu'à la condition que leur soit adjoint le principe essentiel de respect. Ceci se veut fondamental, affirmant par là ce droit à la différence comme socle d'un « vivre ensemble », toujours nécessaire ! »

Jean-Michel Sautreau, Président national de l'USEP - 15 février 2015

L'esprit sportif du Code du Sportif de l'AFSVFP¹ explique le respect de l'autre. Il désigne une conduite honnête dans le jeu et d'autres circonstances de la vie : être loyal, solidaire, altruiste, tolérant. En tendant la main aux adversaires, on montre que le jeu n'est pas seulement « beau dans le résultat mais surtout dans l'esprit ».

Le respect, l'esprit sportif, expression d'une volonté, relèvent de la connaissance et doivent être appris. Et, y contribuant, l'USEP affirme sa mission d'association complémentaire de l'École. Elle participe à cet apprentissage tel qu'il est décrit par l'Éducation nationale : *L'École est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie, au-delà de leur scolarité, pour poursuivre leur formation, construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, exercice de l'esprit critique. Ils y apprennent à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine².*

La parole est laissée aux enfants. À partir d'une question ouverte, sont sollicitées leurs réactions, puis leurs réflexions. L'intérêt est d'ouvrir un espace de parole et d'échanges, qui permet à chacun de proposer sa propre réflexion pour faire avancer tout le groupe. Il s'agit d'approcher les notions de respect et d'esprit sportif à partir des représentations de chacun-e.

Ces notions seront mises en oeuvre dans le cadre d'une rencontre sportive. Le travail de discussion-débat aboutit nécessairement au « agir » des programmes. En mettant les élèves « en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux² », ils deviennent acteurs de leurs choix et participent à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres.³ »

Mots expressions clés : esprit sportif - respect : des règles, de l'autre, des différences (culturelles, croyances, aptitudes...) - loyauté - mixité - valeurs républicaines - violence - tricherie - plaisir - acceptation de l'autre - tolérance - harmonie - climat scolaire - égalité - équité - entraide - solidarité - fraternité - rigueur - partage - responsabilité - sécurité - convivialité - coopération.

1. Association Française pour un sport sans violence et pour le Fair Play.

2. Site Eduscol, citoyenneté, apprendre à vivre ensemble. – 3 et 4. Programme EMC-B0 spécial du 25 juin 2015.

Nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (BO N°17 du 23 avril 2015)

DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

L'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays.

Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

CE DOMAINE FAIT APPEL :

- à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ;
- à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie collective et démocratique et de la notion d'intérêt général ;
- à la connaissance, la compréhension mais aussi la mise en pratique du principe de laïcité, qui permet le déploiement du civisme et l'implication de chacun dans la vie sociale, dans le respect de la liberté de conscience. »

L'espace scolaire, et l'espace social d'une façon plus générale, nous imposent de vivre avec d'autres et de considérer qu'ils sont dignes de notre respect, tout comme nous pouvons exiger ce respect en retour, même et surtout si on ne se sent pas des affinités. Dès l'école maternelle, les programmes affichent un apprentissage de la socialisation : apprendre à collaborer avec d'autres, qu'on n'a pas choisis, qui ne font partie ni de notre famille, ni de nos amis, avec qui on peut même avoir des désaccords, mais qu'il faut savoir malgré tout respecter. Cela ne va pas de soi ; c'est l'objet d'un apprentissage, qui peut être long.

Programmes d'enseignement de l'école maternelle (BO spécial n°2 du 26 mars 2015)

Une école où les enfants vont apprendre ensemble et Vivre ensemble. L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et Vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. [...]

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits ...) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres. [...] D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter. [...]

Découvrir différents milieux. Cette exploration des milieux permet aussi une initiation concrète à une attitude responsable (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement...).



Les instructions officielles

Programmes d'enseignement moral et civique (BO spécial n°6 du 25 juin 2015)

« L'Enseignement Moral et Civique a pour but de [...] développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. [...] La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique ».

Pour les cycles 2 et 3, objectifs de formation visés par cette fiche, **programme d'Enseignement Moral et Civique - Rubrique « Pratiques »**.

Objectif de formation	Connaissances, capacités et attitudes visées	Objet d'enseignement	Exemples de pratiques en classe
La sensibilité : soi et les autres			
S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.	2/b - Accepter les différences.	Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). Le respect des différences, interconnaissance, tolérance. La conscience de la diversité des croyances et des convictions.	Les racismes : avec des supports créés par des fondations et associations agréées par le ministère de l'éducation nationale. La situation de handicap et la pratique de l'inclusion scolaire.
Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres			
Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.	1/b - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	La Convention internationale des droits de l'enfant CIDE : art. 2/6/9. Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route APER.	Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation. Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l'élève. Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions). Discussion à visée philosophique : l'égalité de tous devant la loi. Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire.

Les instructions officielles



Objectif de formation	Connaissances, capacités et attitudes visées	Objet d'enseignement	Exemples de pratiques en classe
Le jugement : penser par soi-même et avec les autres			
<p>Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.</p>	<p>S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.</p>	<p>Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat. Initiation à l'argumentation. Les préjugés et les stéréotypes.</p>	<p>Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires. Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. Organisation de débats réglés sur ces situations.</p>
L'engagement : agir individuellement et collectivement			
<p>S'engager et assumer des responsabilités dans l'école.</p>	<p>Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).</p>	<p>L'engagement moral : - la confiance, - la promesse, - la loyauté.</p>	<p>Associer les élèves à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets. Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs. Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école. Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement. Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen.</p>





Des situations de débat

Comment faire vivre l'expression « esprit sportif »⁵ dans une rencontre sportive USEP ?

Il s'agit, lors de cette situation, de construire la notion de « Respect » par la mise en oeuvre de « l'esprit sportif ». La démarche propose de montrer que le respect se vit à tout moment de la rencontre sportive et qu'il est attendu de tous et pour tous.

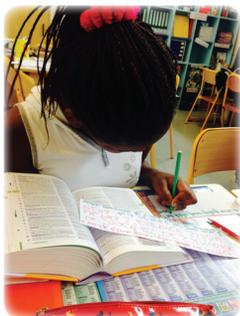
OBJECTIFS

Expliciter la notion d'esprit sportif dans des situations diverses. Faire réfléchir les enfants sur ce qu'est un comportement respectueux ou non. Faire comprendre que l'esprit sportif se traduit par des actions concrètes.

SITUATION INDUCTRICE

Rencontre sportive lors de sa préparation ou lors de son bilan. Affiche code du sportif, AFSVFP/USEP.

DÉROULEMENT (une ou plusieurs séances)



1^{re} phase : À l'oral, en collectif

L'animateur propose aux enfants un brainstorming à partir de la consigne : pour vous, qu'est-ce que c'est : « Avoir un esprit sportif » dans une rencontre sportive ?

Chaque participant exprime sur un post-It , en quelques mots, ce que cela évoque pour lui (une idée par post-It).

Réponses possibles :

- Je fais jouer tout le monde - Je ne triche pas - Je serre la main à la fin d'un match...
- Je respecte tout le monde - Je n'insulte pas - Je ne me moque pas - J'encourage tout le monde...

2^e phase : À l'oral, en collectif

L'animateur présente l'affiche USEP du Code du sportif⁶. Il invite les enfants à la lire puis à faire correspondre leurs propositions avec celles des articles du Code du sportif.

Ce travail permet de faire expliciter les propositions des enfants et certains articles du code. Par exemple : à quel article correspond « J'encourage tout le monde. » ?

Que veut dire « être loyal dans le sport et dans la vie » ? Etc... C'est aussi l'occasion de compléter les propositions si aucune ne correspond à certains articles.

Prolongement : faire catégoriser les propositions en fonction de qui est concerné : joueur, arbitre, spectateur, éducateur, parent.

CODE DU SPORTIF®

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.





ASSOCIATION FRANÇAISE POUR UN SPORT SANS MIEUX ET POUR LE FAIR PLAY
MAISON DE LA JEUNE CITIZEN - 10, Boulevard de la République - Paris 13

Internet : <http://fairplay.francetousport.com> © AFSVFP/USEP





5. L'expression « esprit sportif » est préférée à celle de fair-play qui paraît réductrice. Le terme anglais pour désigner le fair play est sportsmanship (sportivité) tandis que l'expression fair play désigne avant tout au "Royaume-Uni" la conformité à la règle (Wikipédia).
 6. Document USEP Respect et Fair-play, semaine nationale du jeune citoyen sportif 2005.

3^e phase : phase écrit par groupe

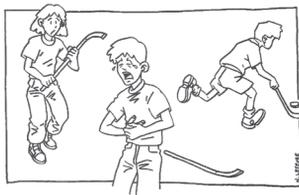
Les enfants doivent choisir un des articles du Code du sportif et l'illustrer (texte ou dessin) par une situation vécue dans laquelle l'article n'a pas été mis en oeuvre. Ils décrivent la situation et expliquent en quoi l'article du Code du sportif n'a pas été respecté.

Chaque groupe présente ensuite son travail. La discussion s'engage sur : pourquoi le joueur, arbitre, spectateur, éducateur, parent a-t-il agi de cette manière ? Avait-il des raisons ? Quelles conséquences ses actes peuvent-ils avoir ? Que peut-on penser de son comportement ? Avait-il des raisons ? Est-ce acceptable ? Comment peut-on réagir ?

L'animateur incite les enfants à confronter leurs points de vue et à les justifier par des arguments précis.

AUTRES SITUATIONS POSSIBLES

À partir des dessins ou d'articles décrivant des situations au cours desquelles l'esprit sportif est questionné 4., commenter à l'oral ou écrire une légende, une bulle, un commentaire aux dessins. Présentation et explication des commentaires, références à des événements vécus, rappel des catégories vues lors de la phase 2.



4^e phase

Choisir l'item qui pourra être mis en oeuvre lors de la prochaine rencontre.

Faire construire par les enfants : une charte du jeune citoyen sportif - une grille d'observation des comportements...

QUESTIONS POUR ANIMER LES ÉCHANGES OU PROLONGER LE DÉBAT (d'après les p 28 et 31 du livret débat associatif)

Que voyons-nous sur...? Que s'est-il passé durant la rencontre?...à tel moment de la rencontre ? Si tout le monde faisait..., que se passerait-il ? Si personne ne faisait..., que se passerait-il ? Est-ce que toutes ces idées, ces propositions, ces façons de voir, sont complètement opposées ? Que pourrions-nous proposer comme règle ? Tout le monde est-il finalement d'accord ? Qu'as-tu retenu ?...

AUTRES PISTES DE DÉBAT SUR L'ESPRIT SPORTIF ET LE RESPECT

Que faire quand un des participants ne respecte pas les règles, ne me respecte pas ? Comment l'amener à changer ? Peut-on avoir l'esprit sportif dans des situations autres que sportives ? Comment faire pour prendre en compte et respecter des participants différents (en situation de handicap, plus jeune, non francophone, etc...) ?

POUR ALLER PLUS LOIN : concours d'affiches sur le thème esprit sportif et respect, avec publication sur le site de l'USEP et/ou dans la revue EJ.



Vivre ensemble

RENCONTRE SPORTIVE



Création SEKOYA360.com

RESSOURCES

- **La Grande Aventure du Vivre Ensemble**, USEP, 2015.
- **Respect et Fair-play**, des Valeurs à Partager, des Rencontres à Vivre Ensemble, USEP, 2005.
- **Code du Sportif**, USEP-AFSVFP.
- **Les Petits Citoyens**, Association loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **Et si on s'parlait de l'esprit sportif ? Et si on s'parlait du respect ?**
- **Canopé** : Portail « Les Valeurs de la République ».

PETITE BIBLIOGRAPHIE POUR EXERCER SON ESPRIT SPORTIF EN LISANT

- **Vive le sport ?**, M. Bricoune, M. Perry, S. Dieuaide, G. Pagni, Autrement Jeunesse, 2000. Qu'est-ce que l'esprit sportif ? Des extraits de livres et des débats...
- **Copain des sports**, Serge Guérin, Milan Jeunesse, Août 2013. Copain du sport a pour ambition de montrer que le sport, est avant tout un merveilleux moyen d'aller à la rencontre des autres.
- **Le match de foot qui dura tout un été**, Bernard Chambaz, Rue du Monde, 2002. De Bakou à Bagdad... C'est partout l'occasion de matchs improvisés avec des enfants du pays.
- **L'Équipe**, Christian de Montella, Bayard, 2002. Si Marc aime tant le rugby, ce n'est pas seulement parce qu'il aime le sport... Livre sur le sport et l'amitié.
- **Ceinture noire**, Nicholas Walker, Flammarion, 1999. Pour William le sport est un art de vivre, le contraire de Jaimey, qui se moque bien des règles et de la discipline.

FICHE RÉALISÉE PAR :

Pierre-Emmanuel Bocard (USEP Maroc), André Chwalczynski (USEP 45),
Nathalie Dollé (USEP 24), Véronique Bury, élue nationale.

COORDINATION : Martine Grill, élue nationale,
Marguerite Liron, adjointe à la direction nationale USEP

PHOTOS USEP 45 - 57



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07
Tél. : 01.43.58.97.75 ou 90 - Fax : 01.43.58.97.74

Conception graphique christine.paquereau@free.fr